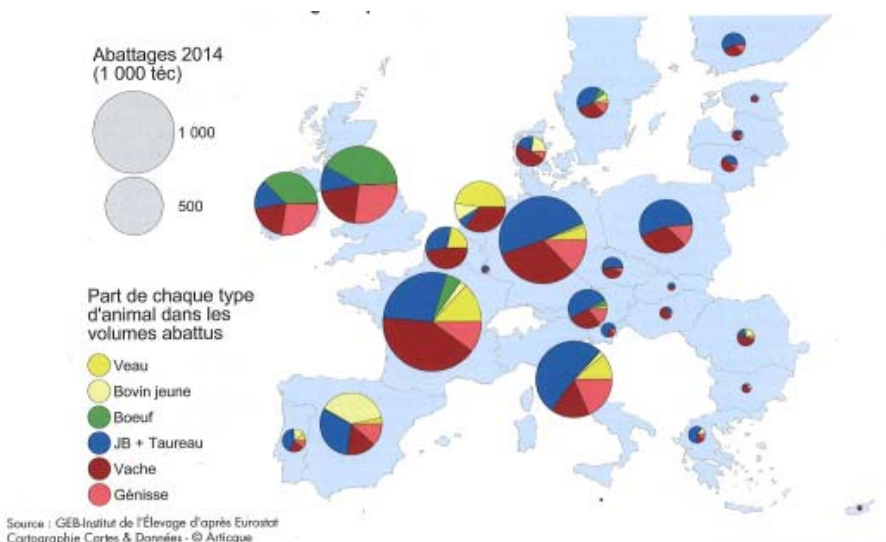




Une filière de poids

Europe : une production très diversifiée

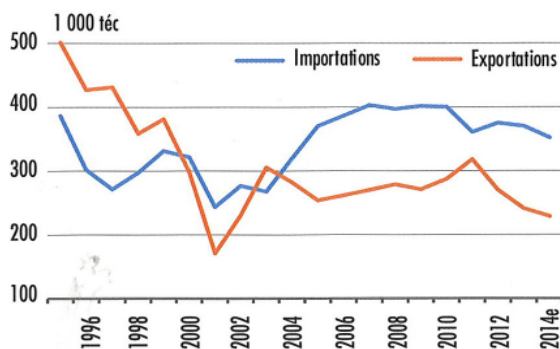
La production européenne de viande bovine recouvre des réalités très différentes : axée vers l'engraissement de boeufs et génisses à l'herbe outre-Manche, elle est basée sur la valorisation d'animaux issus du troupeau laitier en Allemagne et en Pologne, ou encore principalement issue d'engraissement intensif d'animaux maigres importés en Italie ou en Espagne.



France : 22% de la production de l'Union européenne

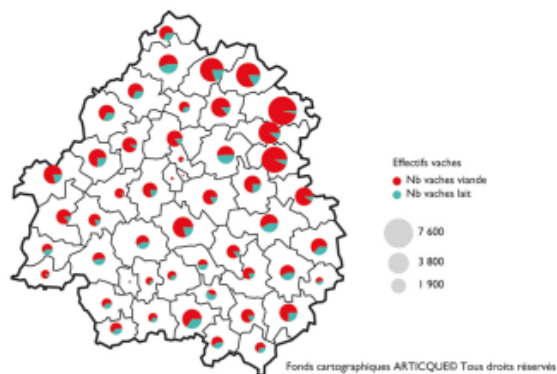
Dordogne : 1/3 des vaches allaitantes de l'Aquitaine

Evolution du commerce extérieur français en viande bovine



Contrairement aux autres pays de l'Union européenne, la production de viande est majoritairement issue du cheptel allaitant.

La production française est fortement axée sur la vache ou la génisse de boucherie. Cette production est en adéquation avec notre consommation, une grande partie des jeunes mâles étant exportée vers l'Italie.



En 2014, les 82 000 vaches allaitantes du département sont détenues par 2 500 éleveurs mais seuls les 1 800 éleveurs de plus de 10 vaches détiennent 95 % de ce cheptel.

La race Limousine est majoritaire (75 %) devant la Blonde d'Aquitaine (14 %). Ce cheptel donne naissance annuellement à 70 000 veaux.

Depuis 10 ans le nombre d'éleveurs a diminué de 28 % tandis que le cheptel de souche n'a baissé que de 2 %.

On distingue trois grands systèmes d'élevage bovin allaitant en Dordogne :

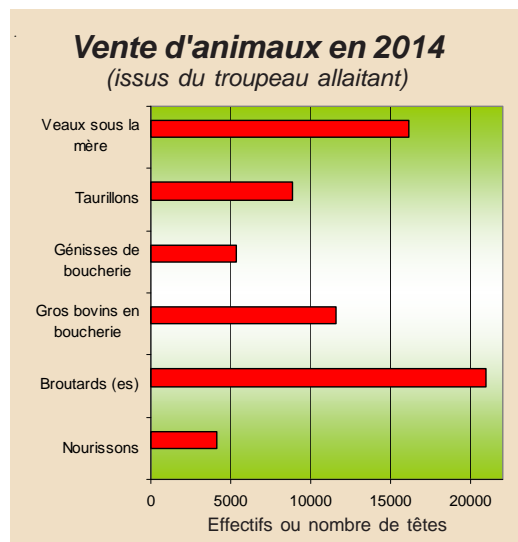
• **Les éleveurs de veaux de lait sous la mère (VSLM)** produisent des veaux alimentés au lait de leur mère, abattus en moyenne à 5 mois. Avec 16 000 veaux de lait sous la mère produits par an, la Dordogne est le 2^{ème} département producteur français après la Corrèze (Source IPG, 2014).

Effectif : 448 élevages spécialisés détenant en moyenne 43 vaches.

• **Les naisseurs (N)** élèvent et vendent des broutards, c'est-à-dire des animaux juste sevrés, et destinés à être engraisés.

Effectif : 804 élevages détenant en moyenne 40 vaches.

• **Les naisseurs-engraisseurs (NE)** élèvent et engraisent leurs bovins. Effectif : 432 élevages détenant en moyenne 52 vaches.



Les opérateurs de la filière départementale

Les organisations de producteurs (OP) et le privé

Sur les 1 800 éleveurs détenant plus de 10 vaches nourrices, 1 100, soit 60 %, sont engagés dans une OP.

L'engagement dans une OP permet de participer à l'organisation du marché, d'inscrire sa production sous un signe d'identification de la qualité et de l'origine et de bénéficier d'un appui technique. Deux OP sont basées en Dordogne :

• **ELVEA Périgord** : il s'agit d'une OP non commerciale, basée à Thiviers. Elle regroupe 230 exploitants au sein d'un collège "éleveurs" et 61 négociants en bestiaux au sein d'un collège "acheteurs".

• **UNIVIA** : OP commerciale en structure coopérative basée à Thiviers. Elle regroupe 1 000 éleveurs et commercialise annuellement 21 000 bovins.

Le commerce privé en dehors des OP représente 1/3 des transactions d'animaux, il est réalisé soit par des transactions directes entre éleveurs, soit par des négociants en bestiaux, soit par la vente directe d'animaux de boucherie.

Les abatteurs et distributeurs

ASO Thiviers (Arcadie Sud Ouest) : outil d'abattage le plus important d'ASO (200 salariés), trois circuits de commercialisation : grande distribution nationale et régionale, 150 boucheries, et exportation de jeunes bovins. Au total, 9 000 TEC (tonnes équivalent carcasse) sont abattues sur le site de Thiviers.

AVLP (Aquitaine Viande Limousin Périgord) : basée à Ribérac, filiale d'ASO (51 %) et de UNIVIA-Périgord Bétail (49 %), elle réalise l'abattage et la commercialisation de ses VSLM auprès de 150 boucheries haut de gamme.

Périgord Viande : grossiste traditionnel qui abat à Bergerac et vend régionalement à une quarantaine de bouchers.

Bétail Viande Astérienne : basé à St-Astier, expédie principalement des gros bovins de race Blonde d'Aquitaine vers une cinquantaine de boucheries haut de gamme du sud-est de la France.

Sca Le Pré Vert : abat des animaux bio et les commercialise auprès d'une vingtaine de boucheries et de la restauration collective.

Le département consomme seulement 1/4 de sa production

Des structures techniques adaptées et complémentaires

Département Productions animales de la Chambre d'agriculture Dordogne - Coulounieix-Ch. - 05 53 45 47 50

ASSELDOR (Association des éleveurs de Dordogne) Coulounieix-Chamiers – 05 53 35 88 99

Génétique - Reproduction : SORELIS Maurens - Tél. : 05 53 22 20 40

Contrôle de Performances : Bovin Croissance Coulounieix-Chamiers - 05 53 35 88 30

Sanitaire : GDS (Groupement de défense sanitaire) - Coulounieix-Chamiers - 05 53 53 25 42

Syndicats de race :

Syndicat des éleveurs Limousin - 05 53 35 88 99

Synd. des éleveurs Blonde d'Aquit. - 05 53 91 57 11

Fermes de références :

Réseau d'élevage bovin Aquitaine et Limousin (INOSYS) 05 53 45 47 66

Formation - Expérimentation :

Lycée Agricole La Peyrouse - Ferme des Chaulnes - Coulounieix-Chamiers - 05 53 02 62 00

Un engagement fort dans les signes d'identification de la qualité et de l'origine



Un réseau de distribution important

(Source : Chambre de Métiers de la Dordogne)

En plus des rayons "boucherie" des grandes et moyennes surfaces, on recense 226 boucheries artisanales réparties sur l'ensemble du département. Depuis 10 ans, leur nombre est relativement stable.

Les repères technico-économiques

La modélisation des systèmes provient du Réseau d'Elevage Bovin Limousin. Tous les systèmes sont décrits pour 2 UMO (=1 couple d'exploitants) en conjoncture 2013.

	VSLM	Naisseur	Naisseur-engraisseur
SAU	55 ha	95 ha	95 ha
Assolement	51 ha de prairies 4 ha céréales	91 ha de prairies 4 ha céréales	81 ha de prairies 10 ha de céréales 4 ha de maïs ensilage
Ventes annuelles	26 VSLM mâles 17 VSLM femelles 8 réformes	38 broutards (8 mois) 22 broutardes (10 mois) 15 réformes	35 taurillons (16 mois) 20 génisses (19 mois) 14 réformes
Vêlages	55 (57 mères)	80 (84 mères)	75 (79 mères)
UGB	59	103	124
Chargement zootechnique	1,15 UGB/ha SFP	1,14 UGB/ha SFP	1,46 UGB/ha SFP

Marge brute bovine par UGB en 2013

	VSLM	Naisseur	N-E
Produits :			
Ventes bovines	1 115 €	775 €	865 €
Aides bovines	185 €	125 €	100 €
TOTAL	1 300 €	900 €	965 €
Charges :			
Aliments	134 €	104 €	155 €
Frais vétérinaires, contrôle, reproduction	124 €	96 €	92 €
Commercialisation, taxes	27 €	20 €	23 €
Charges fourragères	50 €	55 €	55 €
TOTAL	335 €	275 €	325 €
MARGE BRUTE PAR UGB	965 €	625 €	640 €



Les points forts et les problématiques

Les points forts de la filière

- 1/3 de la production de viande bovine d'Aquitaine
- De nombreux produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine
- 2^{ème} producteur de veau de lait sous la mère en France
- Valorisation de la surface en herbe
- Plus de 1 800 éleveurs allaitants produisant plus de 10 bovins par an

Les problématiques de la filière

- Comment se démarquer par une identification d'origine ?
- Comment améliorer les conditions de travail ?
- Comment rendre moins lourd le poids du capital d'exploitation afin de permettre à des jeunes d'accéder à cette production ?
- Comment le troupeau allaitant peut-il résister à la concurrence des importations (Mercosur) ?
- La production d'animaux finis permet de conserver localement un maximum de plus-value pour les éleveurs ou les entreprises d'aval. Comment aider au développement de l'engraissement ?



Les aides aux éleveurs

- Le plan départemental bovin viande avec des actions concernant l'installation sous forme sociétaire, l'amélioration des conditions de travail, la génétique ou l'environnement. Il est financé par le Conseil départemental.
- PCAE-AREA (Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations pour une agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine). Ce plan, basé sur appel à candidature, permet de demander des financements publics pour la modernisation des bâtiments et la gestion des effluents. Les taux de subvention vont de 30 à 60 %.

A qui s'adresser ?

ASSELDOR,
Chambre d'agriculture
ou
organisations
professionnelles

Les actions Chambre d'agriculture

- Suivi et valorisation des résultats des fermes de références
- Animation de la filière
- Formation, communication
- Accompagnement des projets d'installation ou de création d'atelier
- Accompagnement technique (alimentation, reproduction...)
- En partenariat avec le Conseil départemental, élaboration et gestion du plan départemental bovin



Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :